



HAL
open science

Vers des collectifs de collaborateurs ? Le cas des enseignants de lycée en Nouvelle-Calédonie.

Jean-François Loisel, Pergia Gkouskou

► To cite this version:

Jean-François Loisel, Pergia Gkouskou. Vers des collectifs de collaborateurs ? Le cas des enseignants de lycée en Nouvelle-Calédonie.. Ecoles, territoires et numérique: quelles collaborations ? quels apprentissages ?, Oct 2019, Clermont-Ferrand, France. hal-02314201

HAL Id: hal-02314201

<https://hal.science/hal-02314201>

Submitted on 11 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers des collectifs de collaborateurs ? le cas des enseignants de lycée en Nouvelle-Calédonie.

Loisel Jean-François¹, Gkouskou Pergia²
jean.loisel@etudiant.unc.nc, pergia.giannakou@gmail.com

¹ Université de la Nouvelle Calédonie

² Université Clermont-Auvergne

Résumé. Cette communication concerne le travail collaboratif des enseignants via les dispositifs numériques de communication dans des lycées de Nouvelle-Calédonie. En effet, à l'heure où le numérique et les dispositifs de communication sont de plus en plus présents dans les établissements, la question du travail collaboratif chez les enseignants se pose et peut être envisagé comme un processus d'innovation.

Mots-clés: Enseignants, Collaboration, Dispositifs numériques, Pratiques numériques, Innovation.

Introduction

Ces dernières années, l'un des objectifs dans le projet éducatif en Nouvelle Calédonie est « d'ouvrir l'école calédonienne sur la région Océanie et sur le monde »¹ via le développement numérique. La « numérisation » des établissements scolaires et des services de l'éducation territoriale a aussi comme objectif de mettre en lien les acteurs de la communauté éducative à travers l'usage des dispositifs numériques (logiciels de gestion, dispositifs de communication). Concernant les enseignants, ils sont encouragés par l'institution à se mobiliser pour travailler de manière collective, notamment via les dispositifs de communication tel que l'ENT. « La volonté de développer des ressources numériques et de faire entrer les travaux collectifs dans le paysage éducatif » (Quentin, 2012, p. 20) fait partie des demandes faites aux enseignants. Les travaux en sciences de l'éducation qui traitent, notamment, du travail collaboratif, coopératif des enseignants (Marcel, Dupriez, Périsset Bagnoud, Tardif, 2007) ou encore les sciences de l'information et de la communication qui se penchent, entre autres, sur l'insertion des TIC dans divers milieux sociaux, nous invitent à nous intéresser au travail collaboratif via les dispositifs numériques chez les enseignants.

Dès lors, nous nous posons la question : comment le travail collaboratif avec le numérique se met en place chez les enseignants ? Nous nous attachons aussi à comprendre, comment on peut considérer ce processus comme étant une innovation ? Pour répondre à cette question, nous verrons dans une première partie que le travail collaboratif n'est pas chose aisée à mettre en œuvre dans l'éducation. Dans un second temps, nous verrons que dans certains cas les enseignants prennent des décisions, inventent et innovent et font émerger des pratiques de collaboration avec le numérique. Pour notre développement, nous nous appuyons sur des résultats issus d'enquêtes empiriques menées dans des lycées de Nouvelle-Calédonie (deux lycées urbains, dont un est établissement privé, et un lycée rural). Les différentes enquêtes principalement réalisées par les biais d'entretiens semi-directifs, pour certains retranscrits, s'intéressent, entre autres, au travail collaboratif des enseignants via les dispositifs numériques de communication.

Théoriquement, afin de saisir la façon dont le travail collaboratif se met en place et admettre que ce processus peut relever de l'innovation, nous pouvons nous inspirer de l'ouvrage de N Alter (Alter, 2000). Pour l'auteur, « l'innovation est l'invention qui a été appropriée, dans les usages, par un groupe d'acteur donné. » (Marchal, 2014, p. 136). Pour N Alter, « Les séquences du développement d'une innovation réussie sont donc également celles de sa diffusion. Au fur et à mesure de son déroulement, un nombre croissant d'individus s'inscrit dans les pratiques nouvelles, ce nombre allant de pair, vers la fin du processus, avec l'existence d'une nouvelle norme. » (Alter, 2000, p. 22). Dans ce texte nous

¹ Indiqué dans la délibération n° 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne. <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article4813>

considérons que les acteurs (enseignants) sont des décideurs (c'est-à-dire que les décisions et les inventions ne sont pas uniquement issues de la hiérarchie) et ils ont la capacité d'inventer et diffuser des façons de faire pour collaborer avec le numérique. Par ailleurs nous admettons que « le travail collaboratif » désigne une modalité d'action qui dépasse l'action individuelle en s'inscrivant explicitement dans une dynamique d'action collective. » (K. Levan, 2010, p. XIII). On peut également s'inspirer de la définition que C Pélissier et S Lédé reprennent de J-F Marcel, V Dupriez, D Périsset Bagnoud et M Tardif (2007) pour expliquer les trois niveaux de travail partagé. Ainsi, nous retenons que collaborer signifie : « une interdépendance entre les opérateurs avec partage du temps, de l'espace et des ressources. » (Pélissier, Lédé, 2019, p. 3)

Dispositifs numériques et « esprit collaboratif » dans l'enseignement secondaire en Nouvelle Calédonie.

Les enquêtes réalisées auprès des populations d'enseignants démontrent que le travail en réseau de collaborateurs reste délicat à se mettre en place et à se démocratiser dans les établissements. L'intégration des outils de communication numérique et du travail en réseau demandent aux enseignants une adaptation et un renouvellement des pratiques professionnelles.

En effet, les enseignants précisent que ces transformations demandent un certain effort et que ces façons de travailler restent nouvelles pour eux. Concernant les dispositifs de communication, comme A F De Saint Laurent-Kogan (2013) le constate, l'intégration des TIC demande aux acteurs d'acquérir de nouvelles compétences comme le fait de travailler collectivement par exemple.

Une enquête sur la mise en place d'une « classe numérique » menée au sein d'une équipe pédagogique au lycée privé nouméen (terrain) a montré que le travail en réseau, autour d'un projet demandait un certain temps pour se mettre en œuvre. Pour les enseignants, le travail collaboratif notamment avec les dispositifs techniques numériques « bouscule les logiques organisationnelles du système éducatif caractérisé traditionnellement par le croisement de configurations bureaucratiques et professionnelles. » (Lator, 2010, p. 3). Pour reprendre N Alter, on peut dire que l'innovation « représente la destruction des formes antérieures de la vie sociale et la création de nouvelles. » (Alter, 2000, p. 31)

La formation du travail collaboratif avec le numérique.

Même si les pratiques de travail collaboratif avec le numérique balbutient dans le corps enseignant, nous avons pu observer que des groupes d'enseignants qui collaboraient via des dispositifs numériques pouvaient émerger. En effet, certains enseignants décident de collaborer pour partager des ressources communes ou encore réaliser un projet par exemple. C'est ainsi qu'au sein de ces groupes de collaborateurs, des pratiques numériques communes émergent et se développent.

De fait, nous sommes amenés à penser que les enseignants prennent la décision de travailler en collaboration avec le numérique et inventent des manières d'organiser l'action collective, notamment pour partager des ressources communes. Pour N Alter, « une décision de changement, en matière d'organisation, fréquemment nommée « innovation organisationnelle », doit être conçue comme une simple invention, une source nouvelle ouvrant potentiellement la voie à de nouveaux usages et pratiques collectives. » (Alter, 2000, p. 59). Dès lors, on note qu'au-delà de transgresser des normes, ou même de s'approprier des décisions de la hiérarchie comme peut le suggérer N Alter, nous observons que les enseignants inventent des manières d'agir pour collaborer avec le numérique. Au fur et mesure, ces pratiques émergent et peuvent devenir communes en étant appropriées par d'autres acteurs et ensuite se stabiliser dans le temps. Par ailleurs, les pratiques numériques de collaboration mis en œuvre par les enseignants se font de manière plus ou moins informelle. Même si l'auteur admet que « l'innovation ne se déroule [...] pas selon un processus indépendant de l'ordre établi de l'organisation » (Alter, 2000, p. 103) on retient aussi que « l'innovation tire parti des incertitudes : elle se loge dans les espaces mal définis [...] » (Alter, 2000, p. 103).

Ainsi, nous notons que ces différents procès sont issus de décisions prises par la base et à travers laquelle des pratiques numériques de collaboration émergent. A ce titre, l'auteur explique que « s'il existe un processus d'innovation, le processus en question est largement habité par des acteurs qui ne sont pas les décideurs. » (Alter, 2000, p. 116).

Par ailleurs, les pratiques de collaboration avec le numérique semblent plus importantes quand elles répondent à certains critères proches des « collectifs sociétaires ou communautaires » (Metzger, 2007). En effet, dans certains cas il a été observé que les pratiques de collaboration avec le numérique étaient plus développées quand les enseignants étaient engagés et investis dans le groupe pour atteindre des objectifs communs comme le partage de ressources. Pour l'auteur, les finalités du collectif sociétaire que nous retrouvons sont la « réalisation du projet, atteindre des objectifs de collaboration. » (Metzger, 2007, p. 45) Par ailleurs, nous retrouvons dans certains cas une certaine formalisation des façons de faire, notamment au niveau des usages des dispositifs numériques de collaboration. Cette régulation peut parfois être issue de leaders. Selon ces différents critères, la collaboration et les pratiques numériques semblent être plus consistantes. Nous pouvons ajouter que ces aspects peuvent être évolutifs en fonction des différents éléments du milieu éducatif comme par exemple de nouvelles réformes ou encore le départ ou l'arrivée de nouveaux enseignants.

Conclusion : Institutionnalisation des pratiques ?

Pour N Alter, « l'institutionnalisation consiste à tirer parti des pratiques et à les inscrire dans une forme générale [...] » (Alter, 2000, p.108). C'est-à-dire que les directions « ne décrètent pas l'innovation mais elles intègrent, à un moment donné du processus, les pratiques innovatrices dans les règles d'organisation. » (Alter, 2000, p. 104). Ainsi, l'institutionnalisation « définit donc ses règles de travail à partir des pratiques sociales, en les élevant au niveau formel. » (Alter, 2000, p. 108).

Dans notre cas, sans imposer les pratiques innovantes aux enseignants, l'institutionnalisation de celles-ci pourrait se réaliser par le biais de retours de la part des établissements envers les institutions. En effet, il s'agirait de faire part des pratiques numériques de collaboration de certains groupes enseignants pour en faire des références, et ainsi tenter de les transmettre via des formations au sein des établissements par l'intermédiaire des Référents au Numérique Educatif ou encore les documentalistes par exemple.

Bibliographie :

- Alter, N. (2000). *L'innovation ordinaire*. Paris : PUF,
- De Saint Laurent-Kogan, A.-F. (2013). Le travail l'heure du numérique. *Cahiers Français*, n°372, 27-32. La documentation française.
- K.Levan, S. (2010). *Travail collaboratif sur internet. Concepts, méthodes et pratiques des plateaux projet*. Paris : Vuibert.
- Lator, C. (2010). Moments de coopération entre enseignants : entre logiques institutionnelle, organisationnelles et professionnelles. *Travail et formation en éducation*, (7).
- Marcel, J.-F., Dupriez, V., Périsset Bagnoud, D., & Tardif, M. (Ed.). (2007). *Coordonner, collaborer, coopérer De nouvelles pratiques enseignantes*, Perspectives en éducation et formation. De Boeck Supérieur.
- Marchal, A. (2014). Réflexions sur l'innovation organisationnelle à l'ère du numérique. *Question(s) de management*, 7(3), 131-141. doi:10.3917/qdm.143.0131.
- Metzger, J.-L. (2007). Elaboration et mode d'usage d'une typologie des collectifs. In A. F. De Saint Laurent-Kogan et J. L. Metzger (Ed.), *Où va le travail à l'ère du numérique ?* (p. 23-49). Paris : Ecoles des mines de Paris.
- Pélissier, C., Lédé, (2019). Intentions des enseignants lors de coenseignements universitaires : retour d'expérience en Licence. *Questions de pédagogies dans l'enseignement supérieur*, Jun 2019, Brest, France. halshs-02150109f.
- Quentin, I. (2012). *Fonctionnements et trajectoires des réseaux en ligne d'enseignants*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. École normale supérieure de Cachan - ENS Cachan. Français. ffNNT : 2012DENS0076ff. fftel-00823180f